

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

26^{ème} année - N°5018 - Jeudi 11 Décembre 2025 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

Amputé, Azad Abdallah, 28 ans, poursuit El-Maarouf et son médecin traitant



Azad Abdallah, plus connu sous le surnom de Tchitcha, a déposé ce mardi 9 décembre 2025 une plainte contre l'hôpital El-Maarouf et le Dr Mouhidine Ahmed Djaé, médecin traitant, pour ce qu'il qualifie de négligences graves dans la prise en charge. Une négligence qui a conduit à l'amputation de sa jambe gauche.

Azad Abdallah, 28 ans, originaire de Nioumadzaha Bambao, a été victime d'un accident de la route le vendredi 12 septembre, vers 21h, alors qu'il circulait en trottinette sur la nationale 2 à Nioumadzaha. Un véhicule rou-

lant à tombeau ouvert l'a percuté. L'impact lui a provoqué plusieurs fractures, notamment à l'humérus et au péroné gauches. Il est transporté d'urgence à El-Maarouf, où il restera une semaine avant son évacuation. D'après son avocat, la victime était désorientée et souffrait de fortes douleurs. C'est au cours de son séjour à l'étranger que les médecins auraient confirmé l'ampleur des lésions et relevé des problèmes dans la prise en charge initiale. La plainte déposée hier mardi vise à la fois le médecin, le Dr Mouhidine Ahmed Djaé, et l'établissement hospitalier, El-maarouf.

LIRE SUITE PAGE 3

LISTE DES CŒLACANTHES POUR LA CAN 2025 :
Le choix de la constance pour Stefano Cusin

LIRE PAGE 5



Pharmacie de garde

Pharmacie Caltex: 773 53 60

21 Djamadou -Thani 1447
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Décembre 2025

Lever du soleil:
05h 36mn
Coucher du soleil:
18h 24mn

Fajr : 04h 22mn
Dhouhr : 12h 03mn
Ansr : 15h 39mn
Maghrib: 18h 27mn
Incha: 19h 41mn



INTERVIEW

Anissi Chamsidine : " le mécanisme actuel de la Tournante a trahi son principe fondateur d'unité "

Dans cet entretien, Anissi Chamsidine brise les non-dits : « la Tournante, instrument d'unité devenu machine clanique », doit renaître ou le pays sombrera. Il appelle à un sursaut moral, dénonçant sans détour l'orgueil, l'injustice et les règlements de comptes qui gangrènent l'État. Face à une recentralisation qu'il qualifie de "poudrière politique", il défend une refonte légale et éthique capable de rééquilibrer le pouvoir et d'unifier réellement les Comores.

Question : Quel bilan peut-on tirer des 24 années de la Tournante entre les îles, et en quoi ce système a-t-il contribué, ou non, à la stabilité, à l'unité et au développement équilibré des Comores ?

Anissi Chamsidine : Notre analyse est claire : le mécanisme actuel de la Tournante, dans sa pratique dévoyée, a trahi son principe fondateur d'unité. Il est devenu un système de captation et de distribution clanique du pouvoir, qui a sacrifié le mérite, l'efficacité et la loyauté nationale sur l'autel des intérêts insulaires. SOMA n'en appelle pas à son abolition, mais à sa renaissance dans son esprit originel. Notre position est sans équivoque : nous insistons sur le maintien du principe de la Tournante, précisément pour en faire l'instrument ultime d'une décentralisation réelle des pouvoirs et de l'unité nationale. L'objectif n'est pas de changer l'équité du "tour", mais de changer radicalement ce que l'on en fait. Il ne s'agit donc pas d'un "changement de la Tournante" pour satisfaire une ambition, mais d'une refondation pour servir la nation. La nouvelle Tournante que nous portons doit être un pacte républicain où le candidat de l'île dont c'est le tour est d'abord le serviteur de toutes les îles. Son mandat sera jugé à l'aune

d'un projet national contraignant et d'une gouvernance transparente, rompant avec le clientélisme. Ainsi, nous transformons un système de division en une garantie d'unité. Nous passerons d'une logique de "à mon tour de profiter" à celle, exigeante, de "à mon tour de servir, de prouver et d'unir". C'est cette réforme courageuse, qui maintient l'équité tout en exigeant l'excellence et la loyauté nationale, qui est notre engagement pour 2029 et au-delà.

Question : Le "sursaut moral" que vous suggérez constitue-t-il une véritable rupture avec les pratiques politiques que vous dénoncez, notamment l'orgueil, l'injustice et les règlements de comptes ?

A.C : Le « sursaut moral » n'est pas une simple promesse de campagne ; c'est une nécessité de survie nationale. La rupture est d'abord dans la reconnaissance publique et sans fard de trois fléaux : « qibri » (l'orgueil), « kiswa » (le règlement de compte) et le « dhulma » (l'injustice). Tant que nous ne nommerons pas ces démons, nous ne pourrons les combattre. La rupture proposée est de placer la moralité publique et l'intégrité au centre du projet politique, pas en périphérie. Cela implique des mécanismes concrets : transparence absolue dans les nominations et les marchés publics, séparation stricte des affaires publiques et privées, et justice indépendante pour tous. C'est une rupture radicale avec un système où le pouvoir sert d'abord à enrichir un réseau.

Question : Les mises en garde sur les risques de recentralisation traduisent-elles une tendance réelle du pouvoir actuel à créer de nouvelles tensions interinsulaires ?

A.C : Les mises en garde du président de SOMA ne relèvent pas de



la spéculation, mais d'une observation aiguë d'une dynamique politique destructrice déjà à l'œuvre. La concentration du pouvoir, des ressources et des projets d'envergure sur une seule île n'est pas un développement neutre ; c'est une « poudrière politique ». Cette politique de recentralisation agressive alimente directement le poison de l'insularisme qu'il dénonce. Elle valide et amplifie la logique mortifère où un comorien n'est plus défini par sa citoyenneté, mais par son île d'origine : « tu es anjouanais, je suis grand-comorien, je suis le plus grand – comme si les autres étaient petits...Lui est mohélien ». Cette fragmentation en identités rivales (leçon bien apprise du colonisateur, dominateur), poussée jusqu'au sommet de l'Etat, n'est pas un détail. C'est le symptôme d'une nation qui se parle pour se blesser, se divise pour se détruire, au lieu de se rassembler pour construire. Ainsi, la recentralisation n'est pas seulement une mauvaise gestion ; c'est un catalyseur actif de haine et de ressentiment inter-îles. Elle creuse le fossé entre les citoyens et l'Etat, et donne un terrain fertile aux

discours séparatistes. Le pouvoir actuel, en hypothéquant l'équilibre fragile de l'archipel, joue avec le feu. Car, comme le rappelle la vision de SOMA, « nous ne sommes pas quatre peuples en concurrence, mais un seul peuple, une seule nation, avec un destin commun » à préserver de toute force centrifuge.

Question : la vision d'un SOMA transformé en "force porteuse" d'une gouvernance moderne et équilibrée est-elle suffisamment structurée pour offrir une alternative crédible d'ici 2029 ?

A.C : La vision de SOMA est non seulement structurée, mais elle est également ancrée dans une exigence fondamentale sans laquelle aucune réforme ne peut tenir : le respect intransigeant de la lettre et de l'esprit de la loi. Notre proposition de réorientation de la tournée en est le parfait exemple. Nous ne nous contentons pas de promettre l'équité et le mérite. Nous posons comme préconisation absolue que ce système s'appuie sur le strict respect des textes légaux, à l'opposé des manipulations constitution-

nelles qui l'ont dévoyé. Cela signifie que les règles du jeu – la durée des mandats, les conditions d'éligibilité, les mécanismes de passation et d'évaluation – doivent être claires, stables et inattaquables. Elles doivent être adoptées dans un processus légitime, respectueux de la souveraineté populaire, et appliquées avec une rigueur absolue. C'est cette architecture, où la loyauté à la nation prime mais où la loyauté à la loi est le garde-fou, qui fait la crédibilité de notre offre. Face à un pouvoir qui utilise la constitution comme un outil de circonstance, SOMA porte un projet où la loi redéveloppe un cadre sacré, garant de l'unité et de la confiance. C'est cette discipline collective autour du droit qui nous permettra de transformer 2029 non en une simple alternance, mais en l'avènement d'un nouvel ordre politique, juste, prévisible et unificateur.

Question : le choix d'une communication contrôlée et d'un retour discret marque-t-il une stratégie efficace pour reconstruire la cohésion interne du parti et préparer une candidature nationale unifiée ?

A.C : Cette stratégie est parfaitement adaptée à la phase actuelle. Après un long silence, il fallait d'abord reconstruire la cohésion interne et présenter une ligne claire aux militants, loin du bruit médiatique. Un retour trop éclatant aurait immédiatement déclenché des polémiques stériles et des attaques, empêchant toute maturation sereine de la pensée. La communication contrôlée permet de préserver le fond sur la forme, de montrer que SOMA travaille sérieusement. La prochaine étape sera, au moment choisi, une sortie publique forte pour porter ce projet devant tous les comoriens.

Propos recueillis par Younes

PORTRAIT LAURÉAT MERITCOM 2025 :

Fatima Halidani : au front des naissances, la mission au cœur

La Fondation Haki Hazi, à travers MeritCom, récompense cette année une figure emblématique de la santé maternelle aux Comores : Fatima Halidani. Sage-femme et

pilier de la périnatalité à Ndżouani, elle accueille cette distinction avec émotion, une reconnaissance qui, dit-elle, « marque ma vie personnelle, ma vie professionnelle et ma vie familiale ».

Plus qu'un prix, c'est l'hommage rendu à un engagement forgé dans la douleur, la détermination et l'amour de son métier. Si Fatima Halidani s'est tournée vers la santé maternelle, c'est avant tout à cause de son histoire personnelle. « Mon engagement dans la santé de la mère et de l'enfant trouve ses racines dans une enfance difficile. J'ai voulu être présente pour les enfants, leur éviter les expériences que j'ai traversées », a-t-elle confié. D'abord attirée par le métier d'assistante sociale, Fatima Halidani se heurte très tôt à des difficultés techniques et au manque de soutien. Ce qui aurait pu être un obstacle devient finalement une redirection décisive : la périnatalité.

Un domaine où elle peut enfin prévenir, accompagner, transformer des vies.

Pour elle, les priorités nationales ne souffrent d'aucune ambiguïté : « amener les femmes enceintes à réaliser les huit CPN, accoucher à l'hôpital, déclarer leur enfant à l'état civil et suivre scrupuleusement le calendrier vaccinal ». Des enjeux vitaux où chaque geste de prévention peut changer ou sauver une vie. Parmi ses réalisations, une demeure son grand motif de fierté : la réouverture de la maternité de Mremani en 1994. « J'ai eu l'occasion de contribuer à ce projet et je suis heureuse de remarquer que cela a donné des résultats remarquables ».

Son implication permet l'augmentation du nombre de femmes suivies, l'amélioration des soins obstétricaux d'urgence, et même l'ouverture d'un mini bloc opératoire dans ce centre de santé. Plus tard, en tant que responsable de la santé familiale à la DRSA, elle poursuit son

action : « J'ai accompagné les sages-femmes et renforcé la qualité des soins. » Lorsqu'on lui demande ce que signifie être une bonne sage-femme, sa réponse est sans détour : « Être une sage-femme compétente et de bon cœur, qui aime son travail surtout ». Elle insiste sur une responsabilité partagée : « L'engagement de tous est indispensable : la communauté, la sage-femme, l'Etat et les partenaires ».

Pour Fatima Halidani, le trophée MeritCom qu'elle reçoit ne récompense pas seulement une carrière, il reconnaît un combat, une résilience et une fidélité absolue à la protection des femmes enceintes et des nouveaux-nés. « C'est un honneur, une chance... et une histoire qui marque ma vie ». Un prix qui célèbre ce front des naissances qu'elle défend depuis toujours, et le cœur qu'elle place dans chacune des vies qu'elle touche.

Mohamed Ali Nasra



SOCIÉTÉ

Amputé, Azad Abdallah, 28 ans, poursuit El-Maarouf et son médecin traitant

Suite de la page 1

Selon la plainte que nous avons pu consulter, il est reproché au Dr Mouhidine Ahmed Djaé de « négligence médicale grave », et « retard et défaut de soins » entre autres. Quant à l'hôpital, le plaignant lui reproche de « carences organisationnelles et défaut de supervision », et de « défaut de transfert » entre autres griefs. « Le médecin est accusé d'avoir pratiqué une intervention chirurgicale sans respecter les protocoles élémentaires d'asepsie et d'avoir refermé la plaie sans la nettoyer correctement, ce qui a entraîné une

infection sévère ayant conduit à l'amputation de la jambe gauche », explique l'avocat du plaignant qui annonce une deuxième plainte auprès du Conseil d'ordre des médecins.

Concernant El-Maarouf, la plainte fait état de carences organisationnelles liées à la supervision des actes médicaux, d'un défaut de transfert vers un service mieux équipé, malgré la gravité de l'état du patient et d'une non-assistance à personne en péril, du fait de l'absence de mesures adaptées face à l'évolution de son état. L'avocat insiste sur le fait que ces accusations devront être confir-

mées par l'enquête : « Nous demandons que la justice détermine clairement les responsabilités. » Évacué à Dar es Salam le jeudi 18 septembre, Azad Abdallah apprend que la jambe gauche doit être amputée. Selon les médecins tanzaniens, cités dans la plainte, la plaie n'aurait pas été nettoyée correctement et l'infection aurait déjà largement progressé. Il est rentré aux Comores le 6 décembre dernier. La veille de son évacuation, 17 septembre, une odeur infectieuse envahit sa chambre d'hôpital. C'était la chair de sa jambe qui était en train de se décomposer.

La victime raconte avoir vécu

cinq jours « dans le flou », entre douleurs extrêmes et pertes de mémoire. Aujourd'hui, il dit faire face à un choc physique et psychologique : « Je me suis réveillé, et le lendemain je partais pour la Tanzanie. Je n'arrivais même pas à me souvenir de tout. Maintenant, je dois vivre sans ma jambe, alors que j'étais jeune, en bonne santé, et actif. » Selon ses médecins, un repos de trois mois lui a été prescrit, suivi d'un suivi médical total de six mois avant de retourner en Tanzanie pour de nouveaux examens.

L'objectif principal de la famille est que la justice établisse les respon-

sabilités et qu'aucune autre personne ne subisse le même sort. « Nous parlons du principal hôpital public du pays. S'il y a des manquements graves à El-Maarouf, c'est toute la population qui est en danger », déclare l'avocat. L'enquête devra désormais confirmer ou infirmer les faits avancés, analyser les conditions de prise en charge, et déterminer si des fautes médicales ou institutionnelles ont été commises. « J'espère que le tribunal de Moroni me rendra justice après avoir subi une injustice innommable », conclut le plaignant.

Mohamed Ali Nasra

ENTREPRENEURIAT AGRICOLE DES JEUNES :

Une mission d'exploration et de concertation à Mohéli

Un projet majeur destiné à renforcer l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur agricole est actuellement en gestation. Baptisé PEJAC (Projet d'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture aux Comores), il a fait l'objet d'une mission officielle à Mohéli menée par une délégation nationale en partenariat avec la FAO. L'initiative, soutenue financièrement par la Banque africaine de développement (BAD), vise à offrir aux jeunes de véritables opportunités économiques dans un secteur agricole en pleine mutation.

ors d'une rencontre tenue au gouvernorat de Mohéli jeudi dernier, Azad, représentant du ministère de l'agriculture, a expliqué les contours de cette mission préparatoire. Selon lui, l'objectif principal est de concevoir un



projet solide, cohérent et complémentaire aux initiatives déjà existantes, notamment le programme « Force Jeune » dédié à l'entrepreneuriat. « Nous faisons le tour des îles afin de rencontrer les partenai-

res, les centres ruraux de développement économique (CRDE) et les acteurs présents sur le terrain », souligne-t-il.

Cette approche participative permet de recueillir les perceptions,

les expériences et les attentes des structures locales. Elle vise également à dresser un inventaire précis de ce qui a déjà été réalisé pour éviter les doublons, un défi souvent rencontré dans le paysage des pro-

jets de développement. Azad insiste sur l'importance de cette démarche : « Il est essentiel que le PEJAC s'articule harmonieusement avec les projets existants et apporte une réelle valeur ajoutée. Nous voulons mettre en place quelque chose de complémentaire, en cohérence avec les besoins réels du terrain. »

Cette mission marque une étape cruciale dans la maturation du PEJAC. En plaçant les jeunes au cœur de la relance agricole et en misant sur la concertation avec les acteurs locaux, le gouvernement et ses partenaires affichent leur volonté de bâtir un programme durable, porteur d'emplois et d'innovation. Le projet, encore en gestation, suscite déjà beaucoup d'attentes dans l'île autonome de Mohéli, où l'agriculture demeure un pilier essentiel du développement économique.

Riwad

TOURISME

Un premier test réussi pour Éductour

Une dizaine de touristes de nationalités belge, française a parcouru nos îles pendant quatre jours dans le cadre du programme

Éductour Comores 2025. Cette initiative a permis aux visiteurs étrangers de découvrir et d'apprécier la beauté, la richesse culturelle et touristique et surtout la sympathie des habitants.

À près avoir participé à l'IFTM Top Resa 2025 à qui est le salon des professionnels du tourisme organisé à Paris, du 23 au 25 septembre dernier, le pays a eu l'opportunité d'élargir ses horizons. Lors d'un entretien avec La Gazette des Comores, Mohamed Rachid, directeur de l'Office national du Tourisme a expliqué les retombées. « Pendant les trois jours passés en France à l'occasion du salon IFTM, nous avons rencontré pas mal de professionnels du tourisme. Et surtout nous avons eu l'opportunité d'accueillir une comorienne de la diaspora qui s'appelle Roukia Abderemane, gérante de l'agence Msafara située à Bordeaux. En compagnie de son collaborateur

français, elle nous a proposé quelque chose d'extraordinaire, l'Éductour. »

Selon lui, il s'agit « de regrouper des tour-opérateurs canadiens, belges et français à venir visiter nos îles. Évidemment, ces touristes ont visité l'archipel pendant trois à quatre jours. Ils ont apprécié, la gentillesse de la population, la richesse et le potentiel du pays en matière de tourisme. D'autant plus que nous sommes en train de faire ce que nous appelons le tourisme de niche car notre tourisme n'est pas au même pied d'égalité avec celui des îles voisines ». Et de poursuivre : « Toutefois, il s'agit d'un premier test. Nous avons proposé à nos visiteurs leurs avis par rapport à ce qu'ils ont vu ou vécu pendant leur séjour aux Comores, dans le but d'améliorer nos offres ». A en croire M. Rachid,

ces touristes « ont apprécié surtout la simplicité de la population et on espère accroître nos efforts afin de pouvoir accueillir plus de visiteurs les années à venir ».

Cet évènement s'est déroulé du 4 au 8 décembre. Et des partenaires comme l'agence Msafara et Savanna Tour & Safaris, ont coopéré avec l'Office du Tourisme pour accueillir des professionnels du tourisme pour une visite dans nos îles. L'objectif a été de faire découvrir nos richesses naturelles et culturelles, valoriser notre destination auprès des tour-opérateurs, médias, agences de voyages et influenceur(s) internationaux, d'attirer de nouveaux visiteurs et développer le tourisme durable.

Kamal Gamal



SOCIÉTÉ :

Un ancien gendarme promu dircab du ministre de l'intérieur

Depuis août 2025, le ministère de l'Intérieur connaît une accélération de ses actions sécuritaires, sociales et territoriales. Le ministre affirme que « les résultats parlent d'eux-mêmes » et met en avant une nouvelle organisation plus rigoureuse. Dans cette dynamique, il s'appuie sur un directeur de cabinet au profil singulier, issu de la gendarmerie nationale, qui structure discrètement les opérations, aux côtés des conseillers qui accompagnent quotidiennement le ministre.

Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation entre, depuis plusieurs semaines, dans une nouvelle phase. « Nous avançons, pas à pas, avec méthode », assure le ministre et les premières opérations menées contre la délinquance à Madjadjou, la régulation de l'ordre public lors de la crise des taxis-Vitz ou encore les concertations avec les commerçants en témoignent. Cette séquence montre une volonté politique assumée, portée par le Ministre et structurée par une équipe renforcée. Parmi les pièces maîtresses de cette nouvelle architecture administrative figure le directeur de cabinet, nommé en août

et dont la présence reste discrète. Ce retrait volontaire du devant de la scène nourrit sa réputation d'homme réservé, méthodique, parfois qualifié d'apolitique. « La neutralité, c'est un atout, pas une faiblesse », explique un membre du cabinet, rappelant que le ministre recherche avant tout efficacité, loyauté et stabilité.

Le nouvel environnement repose désormais sur une approche plus méthodique, inspirée d'un profil forgé dans la discipline, le renseignement et l'enquête judiciaire. Abderemane Boina Mohamed, un ancien lieutenant-retraité de la gendarmerie, cumule plus de trente années de service au cœur des unités les plus sensibles : commandement de la Brigade de Recherches, direction de la Brigade Anti-Drogue, gestion du Fichier central du renseignement judiciaire, coordination nationale de la sûreté et sécurité aéroportuaire, puis direction de la Documentation et de la Protection de l'État. Un parcours dense, qui continue aujourd'hui de nourrir le travail administratif mené au ministère. Un haut responsable décrit même que « son expérience apporte une profondeur que peu peuvent revendiquer ». À l'expertise

sécuritaire s'ajoute une dimension politico-territoriale acquise lors de son passage à la mairie de Moroni puis en tant que Préfet, à une période où les rapports territoriaux entre les îles exigeaient finesse et sens de l'équilibre institutionnel.

Depuis l'arrivée du directeur de cabinet, cette philosophie guide l'action interne. Une dynamique progressive s'installe : réunions plus structurées, suivi renforcé des dossiers territoriaux, relance du processus de décentralisation, préparation du congrès des préfets et maires, pilotage des opérations conjointes Police-Gendarmerie et coordination des interventions dans l'espace public. « Nous travaillons pour faire bouger les lignes », insiste le ministre, convaincu que les résultats doivent primer sur les discours. Cette nouvelle énergie n'est pas le fruit d'une seule personne mais d'un travail collectif. Autour du Ministre, ses conseillers assurent une présence constante, traduisent les priorités politiques et veillent à la cohérence opérationnelle.

Il reconnaît d'ailleurs que « chacun joue sa partition, et le plus important est ce que nous livrons au pays ». Pour beaucoup, cette équipe marque une rupture. Les actions



menées ces dernières semaines, visibles et concrètes, montrent que la machine administrative se remet en mouvement. La lutte contre la délinquance, la gestion des crises sociales, l'encadrement des

transports, l'occupation anarchique de l'espace public, la restructuration territoriale : autant de fronts sur lesquels le ministère avance.

Ibnou M. Abdou

Yas a 1 an
Nous communiquons ensemble

Umoja libère la voix
Appels vers tous les réseaux, même prix

#CélébronsAvecYas

Umoja 3000 Fc

| | |
|--|---------------------|
| Voix local Crossnet 2 heures | SMS 30 |
| Voix vers Mayotte 5 minutes | Data 3 Go |

Valable 30 jours

Umoja 5000 Fc

| | |
|--|---------------------|
| Voix local Crossnet 4 heures | SMS 50 |
| Voix vers Mayotte 8 minutes | Data 5 Go |

Valable 30 jours

Umoja 10000 Fc

| | |
|---|----------------------|
| Voix local Crossnet 10 heures | SMS 100 |
| Voix vers Mayotte 10 minutes | Data 10 Go |

Valable 30 jours

Umoja 15000 Fc

| | |
|---|----------------------|
| Voix local Crossnet 15 heures | SMS 150 |
| Voix vers Mayotte 15 minutes | Data 15 Go |

Valable 30 jours

Umoja libère la voix
Appels vers tous les réseaux, même prix

Composez #444*4*4# et choisissez votre forfait

#CélébronsAvecYas

LISTE DES CŒLACANTHES POUR LA CAN 2025 :

Le choix de la constance pour Stefano Cusin

C'est en tout cas, la lecture que nous faisons après la publication mardi dernier de la liste élargie de 26 joueurs appelés par le sélectionneur national, pour défendre les chances comoriennes durant la CAN, qui se déroulera du 21 décembre au 18 janvier. En effet, et à l'exception de deux joueurs, tous les appelés ont fait partie au moins une fois des joueurs qui ont disputé les éliminatoires couplées, CAN et coupe du monde. Et pour sa première coupe d'Afrique des Nations en tant que sélectionneur, Stefano Cusin veut partir à l'abordage avec des éléments déjà dans le bain, mais toujours avec une dose de nouveauté comme il a habitué les comoriens depuis qu'il est à la tête des Verts.

Pour lui en tout cas, cette coupe d'Afrique représente une sorte d'aboutissement. « Je veux dire, une CAN, c'est une compétition majeure, une compétition mondiale. Et, ça représente effectivement, le moment le plus important, enfin, un des plus importants de ma vie en tant que sportif et entraîneur », devait-il répondre à un

journaliste, peu après la publication de la liste. Une liste, où ne figure malheureusement pas, le défenseur de Hambourg SV, Warmed Omari qui revient de deux mois d'une entorse à la cheville. « Warmed Omari qui est aussi un cadre de cette sélection sera absent pour cause de blessure parce qu'il vient juste de reprendre les entraînements et ça ne sera pas suffisant pour aborder au moins la première partie de la compétition » précise le sélectionneur.

Depuis qu'il est à la tête des Cœlacanthes, Stefano Cusin s'est toujours donné comme objectif l'intégration des jeunes, tout en gardant l'équilibre avec les anciens. Et c'est ce qu'on retrouve lors du dernier regroupement du mois de novembre. « Le dernier rassemblement de novembre, il a été clair dans ce sens-là. Le deuxième match, il y avait sept joueurs qui étaient entre dix-neuf et vingt-et-un ans. Donc les joueurs, pour les faire grandir, il faut qu'ils jouent, il faut qu'ils participent à des grandes compétitions, il faut qu'ils fassent partie du groupe, même s'ils ne sont pas des titulaires, mais ils font partie du groupe, ils s'entraînent, ils écoutent les joueurs

les plus expérimentés », devait-il expliquer. Et sur la possibilité du coach d'élargir la liste à des nouveaux joueurs. Le coach a rassuré qu'il a eu des discussions avec un certain nombre de joueurs, en citant les cas de, Wesley Saïd, Isaak Lihadji, et Nawirou Ahamada.

« Ce sont tous des joueurs qu'on a contactés. Beaucoup de ceux que vous avez cités, je les ai rencontrés personnellement. J'ai discuté avec eux. Ce sont des joueurs qui sont potentiellement sélectionnables. Et un d'entre eux d'ailleurs aurait pu être dans la liste de la CAN. Maintenant, il y a aussi des logiques de marché, il y a aussi des intérêts, aussi l'avis des agents et des clubs. » Le sélectionneur a aussi souligné la bonne collaboration qu'il a eu avec le sélectionneur des A', Hamada Jambay, ce qui lui aurait permis d'avoir un aperçu sur certains joueurs, dont l'attaquant d'Istres, Zaid Amir et le défenseur de, NK Bravo, formé à l'OM, Kenan Toibibou appelés tous les deux pour la première fois en sélection, sous l'ère, Cusin.

Imtiyaz



LA ROUTE DE LA CAN :

Un voyage inédit à travers l'Afrique jusqu'au Maroc

L'Afrique vit déjà au rythme de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025. Depuis Cotonou, un événement inédit et d'une ampleur exceptionnelle a pris son envol : une traversée continentale à travers plus de dix capitales africaines, réunissant plus de 40 créateurs de contenu et journalistes influents, embarqués dans un road trip symbolique à destination du Maroc, pays hôte de la CAN 2025.

Baptisée « Destination Maroc 2025 – Terre de Football », cette aventure unique mêle

sport, culture, storytelling et rencontre des peuples. Sur plusieurs milliers de kilomètres, la caravane remonte l'Afrique de l'Ouest, traversant successivement le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Sénégal, la Mauritanie, avant de rallier le Maroc, où se prépare déjà la grande fête du football prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Composée de jeunes talents du digital, journalistes, vidéastes, photographes et influenceurs venus de différents pays d'Afrique et de France, la caravane a pour mission de raconter l'Afrique du football comme jamais auparavant. Chaque

jour, depuis chaque ville traversée, des Reels et des Story sont produites, offrant une immersion totale aux millions d'abonnés qui suivent l'aventure. Ces contenus capturent l'essence des cultures locales, les émotions des supporters, et révèlent les histoires qui ont façonné la passion du football sur le continent. À chaque frontière, à chaque nouvelle capitale, l'équipe s'immerge dans les traditions, les légendes et les populations pour mettre en lumière une Afrique vibrante, créative et unie autour de son sport roi.

Ce road trip ne se résume pas à une succession d'étapes : il est une

expérience humaine destinée à rapprocher les peuples. En choisissant la route plutôt que l'avion, les organisateurs veulent être au cœur de la ferveur populaire, sentir les vibrations de chaque ville, et vivre la CAN avant même son coup d'envoi. Chaque pays traversé contribue à raconter une partie de l'histoire du football africain : ses héros, ses émotions, ses terrains légendaires, ses supporters infatigables. Pour la première fois, une initiative documente en temps réel cette richesse à travers des contenus numériques suivis aux quatre coins du continent.

NAY



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad

A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra Hamdi
Stagiaires
 Abdillahi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

PROJET APILE :

Promouvoir l'accès des produits au marché local

Le projet d'appui à la production, à l'industrialisation et au libre-échange (Apile) Comores touche presque à sa fin. C'est dans ce contexte que les responsables du projet, les autorités nationales et les partenaires se sont retrouvés au Retaj le 8 décembre dernier pour une exposition des produits des entreprises accompagnées par Apile. Occasion pour la population de découvrir les objectifs du programme Apile Comores.

Lors d'une exposition des produits des entreprises financées à travers le projet Apile organisé dans un hôtel de la place, le coordonnateur du projet Saïd Athoumani Abdoul Anziz a parlé d'une rencontre avec les autorités nationales et les partenaires pour présenter plus concrètement les actions réalisées, dans la mesure où le programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation



et au Libre-Exchange aux Comores (APILE-Comores) est un projet financé par l'Union européenne dans l'objectif d'encourager et de faciliter la production, au niveau national, de biens

de consommation d'une qualité suffisante et destinés à être commercialisés aux Comores, ainsi que sur les marchés régionaux et internationaux.

« C'est l'occasion de rencon-

tante comment le pays est en train de monter en puissance par rapport à la production locale et la valorisation des produits ».

Rappelons que le programme doit faciliter la production et la transformation au niveau national mais aussi destiner les produits à la commercialisation. C'est dans ce sens que le coordonnateur précise : « aujourd'hui, à travers le projet Apile notamment la composante industrialisation était confiée à l'ONUDI va durer jusqu'en octobre 2026. Et jusqu'à présent on a travaillé seulement sur les fondamentaux la production et la transformation et de la qualité des produits. Et maintenant pour les 10 mois qui nous restent, nous allons travailler sur l'accès au marché et permettre aux entreprises qui ont améliorée les formules de se confronter sur le marché national ».

Kamal Gamal

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale



Direction Générale de la Santé

COMORES PROJET D'APPROCHE GLOBALE DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE (COMPASS)

Appel d'Offres pour Fournitures

Appel d'Offres No : 25_09/COMPASS/AON

Projet : Comores Projet d'Approche Globale de Renforcement du Système de Santé (COMPASS)

Acheteur : COMPASS

Pays : Union des Comores

Intitulé du Marché : Acquisition avec installation et formation des équipements de laboratoire (verreries et équipements de base), paillasses, petits équipements et consommables, des solutions chimiques et substance de référence pour l'Agence Nationale des Médicaments et des Evacuations Sanitaires (ANAMEV)

Prêt/Crédit/don No : IDA-D5050/D7030/IDA-6470/IDA-67550

Emis le : le 04/12/2025

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le projet COMPASS, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché « Acquisition avec installation et formation des équipements de laboratoire (verreries et équipements de base), des paillasses, petits équipements et consommables et des solutions chimiques et substance de référence, pour l'Agence Nationale des Médicaments et des Evacuations Sanitaires (ANAMEV) »

2. Le projet COMPASS sollicite des offres fermées en trois lots de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour :

- Lot 1 : Acquisition avec installation et formation des équipements de laboratoire : équipements de base et verreries,
- Lot 2 : Acquisition avec installation des paillasses, petits équipements et consommables
- Lot 3 : Acquisition avec installation et formation des solutions chimiques et substance de référence.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de COMPASS à l'adresse mail : procure.compass@gmail.com ;

copie : apm.compass99@gmail.com ; apmcompass9@gmail.com ; alisaid-dapm@gmail.com ; secretariat.compass@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les jours et heures de bureau du lundi au jeudi de 08h00 à 17h00 et du vendredi de 08 h00 à 12 h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous : **carreaux cassés-coulée, bâtiment en face de la CENI, Moroni**

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : **COMPASS, carreaux cassés-coulée, Moroni au plus tard le 05 janvier 2026 à 14 :00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous COMPASS, carreaux cassés, coulée, bâtiment en face de la CENI, Moroni le 05 janvier 2026 à 14 :00,

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre pour un montant de :

- Lots 1. Fournitures, livraison et installation d'équipements de laboratoires : équipements de base et verreries pour un montant d'un million deux cent mille francs comoriens (1 200 000 KMF)

• Lot 2 : Fournitures, livraison et installation des paillasses, petits équipements et consommables pour un montant d'un million deux cent mille francs comoriens (1 200 000 KMF)

- Lot 3 : Fournitures et livraison des solutions chimiques et substances de référence pour un montant d'un million deux cent mille francs comoriens (1 200 000 KMF)

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est : COMPASS, carreaux cassés, coulée, bâtiment en face de la CENI, Moroni